



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 23 MAI 2005

Délibération n°2005-15
Date de convocation: 12 mai 2005
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 22
Suppléants : 11
Absents non remplacés : 1
Votants : 33

L'an deux mil cinq, le vingt trois mai à dix sept heures, le Comité Syndical s'est réuni à Monteux, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain MILON.

ETAIENT PRESENTS :

TITULAIRES

M. BOUILLOT - M. MANSOUR - M. BUIS - M. RANDOULET - M. GRANIER - M. MAIGRE - M. BEL - M. DUPONT - M. ROUCH - M. JOUBERT
M. BISCARRAT - M. MILON - M. FOURMENT
M. STANZIONE - M. GROS - M. MARGAILLAN - M. CHAMPEL
M. GUEDES - M. VERNET - M. FORIEL DESTETZET - M. STACHETTI
Mme DEPOISIER

SUPPLEANTS

Mme BERARD - M. CASALIS - M. QUIOT - M. GLASBERG - M. BERTLOT
M. BLANCO - M. ROUX - M. PEREZ
M. DENIS - M. BLATIERE - Mme LAFAURE

ABSENT(S) NON REMPLACE(S) :

M. VACCHIANI

Secrétaire de séance : M. GROS

M. BEL et M. STANZIONE quittent la séance avant le vote de la délibération n°2005-17



OBJET : Remplacement d'un conseiller syndical pour le Grand Avignon

Rapporteur : M. Yves DUPONT

Le Rapporteur expose :

Par délibération du Bureau du Grand Avignon du 5 mars 2005, monsieur Albert MANSOUR est proposé pour remplacer monsieur Yves DUVERGER en tant que membre titulaire au Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon.

L'Assemblée est invitée à se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Syndical après avoir entendu le rapporteur :

- **DESIGNE** monsieur Albert MANSOUR comme nouveau membre titulaire du Grand Avignon au sein du Conseil Syndical, en remplacement de monsieur Yves DUVERGER.

Vote du Conseil : **POUR : 33**
 CONTRE : /
 ABSENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le : **31 MAI 2005**

Pour extrait conforme
Le Président

Alain MILON

